

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

Province de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 11 février 2015 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présents les conseillères et conseillers suivants(es) : madame Hélène Tremblay ainsi que messieurs Roberto Emond, Yvan Maltais, Michel Chamberland et Louis Emond sous la présidence du maire monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Roussel.

Absence : Madame Nady Sirois

Après la prière d'usage, le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance à 19h05 et procède à la lecture de l'ordre du jour.

15-02-6281

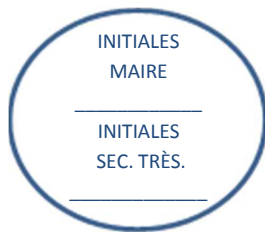
ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

Ouverture de la séance.

- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2015. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 janvier 2015. (Info)
 - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 janvier 2015 et des comptes à payer au 11 février 2015. (Rés.)
 - 3.3 Radiations. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Mise aux normes de l'eau potable/ Reconstruction du puits de captage d'eau souterraine PP-4/ Proposition pour honoraires professionnels en hydrogéologie d'AquaTer-Eau inc. (Rés.)
- 6.0 Comité jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf/ Entente pour l'organisation de Plaisirs d'hiver. (Rés.)
- 7.0 Vérification pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015/ Proposition d'honoraires professionnels de Raymond Chabot Grant Thornton. (Rés.)
- 8.0 Utilisation des bâtiments municipaux à des fins sportives et lucratives/ Tarification. (Rés.)
- 9.0 Table pour la récupération hors foyer/ Participation au Volet I. (Rés.)
- 10.0 Nouvelles normes sur le passif au titre des sites contaminés/ Opinion légale. (Rés.)
- 11.0 Démarche MADA/ Adoption du plan d'actions et de la politique aînée. (Rés.)
- 12.0 Regroupement d'aide au développement du site de la Marina/ Opinion légale et avis de dénonciation. (Rés.)
- 13.0 Conseil sans papier/ Achat de matériel informatique. (Rés.)
- 14.0 Administration générale/ Achat de matériel informatique. (Rés.)
- 15.0 Réfection et mise à jour du site Web de la Municipalité. (Rés.)
- 16.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
 - 16.1 Municipalité de Les Escoumins/ Démarches pour assouplir règlement sur les zones à risque. (Rés.)
 - 16.2 Ski de fond/ Demande d'utilisateurs pour rembourser une partie des frais d'achat d'une carte de saison. (Rés.)



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

- 16.3 Festi-Livre Desjardins/ Demande d'appui financier. (Rés.)
- 17.0 Correspondance.
- 18.0 Affaires nouvelles :
 - 18.1 Renouvellement assurances collectives. (Rés.)
- 19.0 Fermeture. (Rés.)

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-02-6282

PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE ledit procès-verbal soit accepté.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JANVIER 2015

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et avoir pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 janvier 2015.

15-02-6283

FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 JANVIER 2015 ET DES COMPTES À PAYER AU 11 FÉVRIER 2015/ ACCEPTATION

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 11 février 2015 qui totalise un montant de 10 072.07\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 janvier 2015 qui totalise un montant de 62 089.19\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance et en avoir pris connaissance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

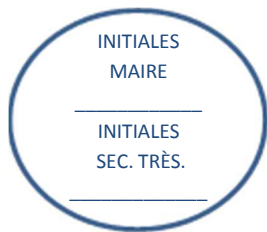
15-02-6284

RADIATIONS

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les radiations suivantes soient acceptées :

- 0890.84.2308.02 : 3 351.58\$



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

➤ 0890.84.2308.03 : 3 199.01\$

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

INFO

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

Le maire, monsieur Gontran Tremblay, fait la lecture de ses activités mensuelles pour la période du 1^{er} janvier au 11 février 2015 et qui se détaille comme suit :

- 5 janvier : Rencontre des municipalités de Portneuf-sur-Mer, Longue-Rive et Colombier pour dossier entente inter-municipale en incendie
- 6 janvier : Appel téléphonique Ville de Forestville pour demandes relatives à une réunion prévue le jour-même
- 12 janvier : Séance préparatoire (caucus)
- 14 janvier : Rencontre de travail avec DG pour budget 2015
- 14 janvier : Rencontre comité MADA
- 14 janvier : Séance ordinaire
- 15 janvier : Rencontre journaliste du Journal Haute-Côte-Nord
- 19 janvier : Rencontre des 5 municipalités partenaires de l'entente inter-municipale en incendie
- 20 janvier : Séance ordinaire à la MRC
- 21 janvier : Rencontre Crabiers du Nord – dossier de réfection des puits
- 22 janvier : Réunion de l'entente inter-municipale en incendie
- 26 janvier : 2^e rencontre de travail avec DG pour budget 2015
- 29 janvier : Conférence téléphonique Innergex – dossier kiosque et canotage rivière Portneuf
- 31 janvier : Rencontre de travail avec conseil et dg pour budget 2015
- 2 février : Rencontre Aquater-Eau pour dossiers projet coupe de bois par la MRC et réfection des puits d'alimentation en eau potable
- 3 février : Rencontre animatrice maison des jeunes pour Plaisirs d'hiver
- 4 février : Réunion avec avocat, évaluateur et représentants du Regroupement d'aide au développement du site de la Marina – dossier Camping
- 9 février : Rencontre maire de Longue-Rive et conférence téléphonique FQM
- 9 février : Séance préparatoire (caucus)
- 11 février : Séance ordinaire
- 11 février : Séance extraordinaire pour adoption du budget 2015

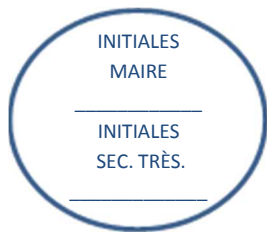
15-02-6285

MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE/ RECONSTRUCTION DU PUIIS DE CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE PP-4/ PROPOSITION D'HONORAIRES PROFESSIONNELS EN HYDROGÉOLOGIE D'AQUATER-EAU

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise AquaTer-Eau inc. a transmis à la Municipalité une proposition d'honoraires professionnels en hydrogéologie pour le projet de reconstruction du puits de captage d'eau souterraine PP-4 au montant total de 21 690\$ avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait déjà obtenu un rapport d'opinion révisé en date du 19 janvier 2015 sur les coûts probables de construction de niveau avant-projet du Groupe-Conseil TDA;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'avoir un portrait plus précis des économies possiblement réalisables advenant le cas où la Municipalité décide de scinder le projet de reconstruction des puits d'alimentation en eau potable en procédant à la réfection des puits par le revenu de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ 2014-2018) et la modification du poste de chloration via le programme PRIMEAU;



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la proposition d'AquaTer-Eau soit acceptée conditionnellement à l'obtention d'un rapport écrit démontrant que la Municipalité économisera de façon substantielle en procédant à la réalisation du projet de réfection des puits d'alimentation en eau potable et de la modification du poste de chloration en deux parties;

QU'AquaTer-Eau soit autorisé à préparer et à transmettre un document d'appel d'offres à trois (3) puisatiers pour la somme de 1 500\$ avant taxes afin de réaliser ledit rapport.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-02-6286

COMITÉ JEUNESSE DE STE-ANNE-DE-PORTNEUF/ ENTENTE POUR L'ORGANISATION DE PLAISIRS D'HIVER

CONSIDÉRANT QUE le Comité jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf a transmis une lettre datée du 27 janvier 2015 dans laquelle il informe le conseil municipal de sa décision de ne plus s'occuper de l'activité Plaisirs d'hiver à partir de 2015 considérant qu'il juge que ce n'est pas de sa responsabilité et qu'il n'a pas les ressources humaines et financières nécessaires pour le faire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge que Plaisirs d'hiver est une activité importante pour la municipalité et souhaite qu'elle se poursuive;

CONSIDÉRANT QU'UN projet d'entente a été soumis à la présidente du Comité par la Municipalité qui propose au Comité un montant de 2 500\$ pour l'aider à poursuivre l'organisation de Plaisirs d'hiver;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'entente a été accepté officieusement par le Comité et que le conseil municipal en a reçu copie et s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le projet d'entente soit soumis au Comité pour approbation officielle et aux fins de signature;

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente avec le Comité jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf pour l'organisation de Plaisirs d'hiver 2015.

ADOPTÉ.

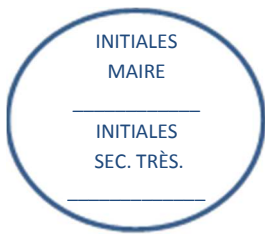
Gontran TREMBLAY, maire

15-02-6287

**VÉRIFICATION POUR L'EXERCICE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015/
PROPOSITION D'HONORAIRES PROFESSIONNELS DE RAYMOND CHABOT
GRANT THORNTON**

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil mandate la firme de vérificateurs Raymond Chabot Grant Thornton à procéder à la vérification des états financiers pour la Municipalité pour les années se finissant les 31 décembre 2015-2016 et 2017 selon les termes inscrits dans la



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

soumission datée du 16 janvier 2015 soit un montant de 6 475\$ plus taxes pour l'année 2015 et une indexation de 2% pour les années 2016 et 2017.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-02-6288

UTILISATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX À DES FINS SPORTIVES ET LUCRATIVES/ TARIFICATION

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a antérieurement adopté la résolution no.14-01-6273;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'UN tarif horaire de 15\$ de l'heure soit applicable pour toutes les locations de salles municipales lors de la tenue d'activités sportives ou non si elles sont à buts lucratifs;

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-02-6289

TABLE POUR RÉCUPÉRATION HORS FOYER/ PARTICIPATION AU VOLET 1

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité participe au volet 1 du programme « Table pour récupération hors foyer » et procède à l'achat de trois (3) équipements de récupération extérieurs au coût unitaire de 800\$ pour un total de 2 400\$ avant taxes et qui seront installés dans les aires publiques suivantes :

- Stationnement de la plage à la Pointe-des-Fortin
- Extrémités est et ouest de la piste cyclable intra-municipale

QUE cette résolution soit transmise à la MRC Haute-Côte-Nord pour les informer de la participation de la Municipalité à ce programme afin qu'il rembourse 70% des coûts d'achat (incluant le transport) mais excluant les taxes.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

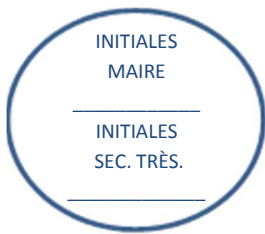
INFO

NOUVELLES NORMES SUR LE PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS/ OPINION LÉGALE

La directrice générale et secrétaire trésorière informe le Conseil qu'elle a reçu une opinion légale datée du 16 janvier 2015 de la firme Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C relative à la nouvelle norme sur le passif au titre des sites contaminés.

Cette opinion légale explique que la municipalité devra ajouter des coûts réels de décontamination de ses terrains seulement si cinq (5) critères sont rencontrés impérativement.

Après avoir recherché dans le répertoire du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques il s'avère que deux terrains se retrouvent dans ce répertoire en date du 26 janvier 2015 et connus sous



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

les numéros de dossier 7619 et 8043. Pour le dossier no. 7619, la réhabilitation est terminée alors que pour le dossier no.8043, il est inscrit qu'elle est non terminée. Pour le dossier no. 8043, ce terrain a fait l'objet de travaux importants de la part du MTQ et il en résulte que la rue du Banc passe maintenant sur ledit terrain. Il est alors presque improbable que ledit terrain fasse toujours l'objet d'une contamination.

Suite à ces explications, le Conseil demande à ce que la directrice générale contacte le vérificateur afin de valider quelle est la procédure à suivre afin de finaliser ce dossier et de voir si une résolution doit être adoptée.

15-02-6290

DÉMARCHE MADA/ ADOPTION DU PLAN D' ACTIONS ET DE LA POLITIQUE AÎNÉE

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le plan d'actions MADA et la Politique aînée qui ont été présentés au Conseil par l'agente de développement le 11 février 2015 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

**REGROUPEMENT D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU SITE DE LA MARINA/
OPINION LÉGALE ET AVIS DE DÉNONCIATION**

Puisque l'opinion légale de M^e Gaston Saucier n'a pu être remise au Conseil qu'à la présente séance, celui-ci demande à ce que ce sujet soit remis à la prochaine séance.

15-02-6291

CONSEIL SANS PAPIER/ ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE des calculs ont été réalisés afin de déterminer les coûts de préparation des sept (7) cahiers de séance mensuels;

CONSIDÉRANT QUE ces coûts sont approximativement de 1 220\$/an pour cette préparation (heures travaillées, papier, coûts de photocopie, enveloppes, boudins, couvertures);

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge opportun de revoir cette pratique coûteuse tout en s'assurant de diminuer son empreinte écologique;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a obtenu le prix d'achat de 6 Ipad air 16GB d'Apple et qu'il juge ce coût raisonnable en comparaison du coût des cahiers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité procède à l'achat de six (6) Ipad Air 16 GB d'Apple au coût unitaire de 436.19\$ avant taxes et de 6 couverts protecteurs.

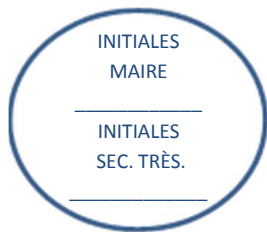
QUE la Municipalité autorise le conseiller, monsieur Roberto Emond, à procéder à l'achat de ces équipements chez Costco afin de bénéficier de la garantie supplémentaire accordée avec le paiement de la carte de crédit Costco.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-02-6292

ADMINISTRATION GÉNÉRALE/ ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité procède à l'achat du matériel informatique suivant :

- Serveur Intel Xeon incluant la préparation, la configuration et l'installation : 4 300\$ avant taxes;
- Ordinateur Acer tout en un de D.O. informatique enr. au prix de 795.95\$ avant taxes.

QUE le conseil municipal autorise PG Solutions à procéder à la programmation des nouveaux équipements.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-02-6293

MISE À JOUR ET RÉFECTION DU SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté une résolution octroyant un contrat de réfection du site Internet de la municipalité à l'entreprise Voltige;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour, le dossier n'est toujours pas terminé faute de temps et de consignes claires;

CONSIDÉRANT QUE lors de la journée de travail sur les prévisions budgétaires 2015, il a été discuté de la possibilité que la secrétaire-trésorière adjointe puisse prendre officiellement le mandat de réaliser ce projet au lieu de poursuivre la mise à jour du site actuel;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière adjointe est en accord avec la proposition à la condition que le Conseil se mette d'accord sur l'image qu'il souhaite donner à son site Web afin de faciliter son travail;

CONSIDÉRANT QU'elle est aussi d'accord à poursuivre la mise à jour jusqu'à la fin du mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le mandat soit officiellement donné à la secrétaire-trésorière adjointe afin qu'elle réalise le projet de réfection du site Internet de la Municipalité et de la mise à jour du site actuel pour un montant de 25\$ par semaine;

QUE préalablement à ce mandat, le Conseil lui soumette une idée claire de l'image qu'il souhaite donner au site Internet en lui suggérant un (1) exemple de site qui correspond à l'image qu'il souhaite donner.

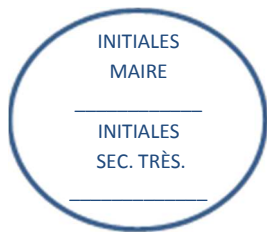
ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-02-6294

MUNICIPALITÉ DE LES ESCOUMINS/ DÉMARCHES POUR ASSOULIR LE RÉGLEMENT SUR LES ZONES À RISQUE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Les Escoumins a adopté la résolution no. 14-10-496 visant la révision du cadre normatif visant à régir la construction et



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

l'aménagement des terrains situés dans les zones exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Les Escoumins demande dans cette résolution l'appui des municipalités de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge opportun d'appuyer la Municipalité de Les Escoumins dans sa démarche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil appuie la Municipalité de Les Escoumins dans sa démarche visant à assouplir certaines parties du règlement sur les zones à risque.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-02-6295

SKI DE FOND/ DEMANDE D'UTILISATEURS POUR REMBOURSER UNE PARTIE DES FRAIS D'ACHAT D'UNE CARTE DE SAISON

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a décidé de mettre un terme au déneigement de la piste de ski de fond vue la baisse considérable d'utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE des utilisateurs ont demandé au conseil municipal la possibilité que la Municipalité rembourse 50% du coût d'achat d'une carte de saison achetée à Forestville;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge que cette demande risque de créer un précédent auquel la Municipalité n'est pas en mesure de faire face;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE cette demande soit refusée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

15-02-6296

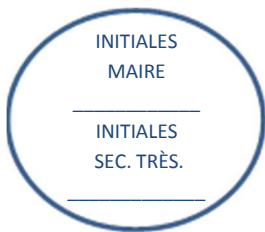
FESTI-LIVRE DESJARDINS/ DEMANDE D'APPUI FINANCIER

Il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité accepte d'appuyer financièrement Festi-Livres Desjardins pour un montant de 100\$.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

INFO

CORRESPONDANCE

A: CORRESPONDANCE REÇUE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

**A.1 Municipalité de Sacré-Cœur-sur-le-Fjord
Madame Nadia Duchesne, dir. générale et sec. trésorière
07-01-2015**

Transmission de la résolution no. 2014-12-403 appuyant la Municipalité des Escoumins dans sa démarche auprès du ministère de la Sécurité publique afin d'obtenir une révision du cadre normatif régissant la construction et l'aménagement de terrains situés en zones exposées aux glissements de terrain et à l'érosion de berges.

**A.2 Cabinet du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
G. Labrie, responsable de la correspondance
12-01-2015**

Accusé de réception de la résolution no. 14-12-6244 portant sur le report de la date d'adoption du budget.

**A.3 Relais pour la vie Baie-Comeau/ Haute-Côte-Nord
Madame Pauline Blouin, présidente
12-01-2015**

Informations concernant Relais pour la vie 2015.

**A.4 Municipalité de Sacré-Cœur-sur-le-Fjord
Madame Nadia Duchesne, dir. générale et sec. trésorière
12-01-2015**

Transmission de la résolution no. 2014-12-402 appuyant la Municipalité de Pointe-Lebel dans sa démarche auprès du ministère des Transports afin que la route 138, à l'est de Sept-Iles, soit reconnue comme faisant partie du réseau routier national.

**A.5 Cabinet du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
G. Labrie, responsable de la correspondance
13-01-2015**

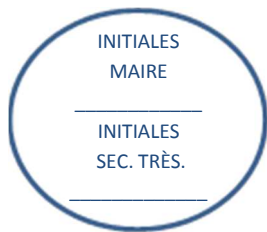
Accusé de réception de la résolution no. 14-12-6245 relative à la Commission Robillard.

**A.6 Ministère de la sécurité publique
Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord
Monsieur Pierre Dassylva, directeur régional
15-01-2015**

Réponse à la résolution no. 14-10-496 du Conseil de la Municipalité des Escoumins relative à la demande de révision du cadre normatif au contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et à l'érosion côtière.

**A.7 La Mutuelle des municipalités du Québec
Madame Linda Daoust, présidente-directrice-générale
15-01-2015**

Information relative à la part de ristourne de la Municipalité qui s'élèvera à 4 342\$ pour l'année 2014.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

**A.8 Comité Jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf
Madame Caroline Tremblay, présidente
16-01-2015**

Demande d'explication sur la méthode de calcul pour déterminer le coût mensuel de location des locaux de la Municipalité.

**A.9 CLD de la Haute-Côte-Nord
Madame Hélène Hervieux, conseillère aux entreprises
22-01-2015**

Transmission de l'aide financière de 500\$ pour l'événement Sentier de Noël 2014.

**A.10 Comité Jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf
Madame Caroline Tremblay, présidente
27-01-2015**

Explications relatives à l'abandon de la tenue de l'activité Plaisirs d'hiver par le Comité Jeunesse de Ste-Anne-de-Portneuf.

B: REMERCIEMENTS ET INVITATIONS

NIL.

C: PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS

C.1 Service des incendies de la Ville de Forestville

Rapport incendie janvier 2015.

D : BULLETINS D'INFORMATION ET COMMUNIQUÉS

**D.1 Bulletin d'information municipale, janvier 2015
Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, s.e.n.c.**

Le non-renouvellement du contrat de travail à durée déterminée d'un cadre est-il une destitution?

15-02-6297

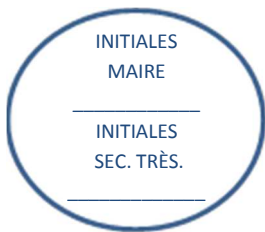
RENOUVELLEMENT ASSURANCES COLLECTIVES

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'assurances collectives en vigueur et pris par l'intermédiaire de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), au bénéfice des élus et des employés de la Municipalité Portneuf-sur-Mer membres du regroupement de Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Côte-Nord, assuré auprès de SSQ Groupe financier;

CONSIDÉRANT QU'UN rapport préparé par les consultants de l'UMQ, soit Mallette actuaires, daté du mois de février 2015, quant au renouvellement desdites assurances prévu pour le 1^{er} avril 2015, pour les municipalités et organismes membres du regroupement a été présenté au Conseil et qu'il s'en déclare satisfait;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation favorable de la part du consultant ainsi que celle du comité de gestion formé de représentant(e)s des municipalités et organismes membres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE le Conseil autorise la Municipalité de Portneuf-sur-Mer à confirmer son accord et à accepter les primes et autres termes prévus aux conditions de renouvellement et au contrat auprès de SSQ Groupe financier, à compter du 1^{er} avril 2015, le tout pour une période consécutive de 12 mois.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 20h15 et s'est terminée à 20h20.

Sujets :

1. Demande d'informations au sujet de la consigne du MTQ afin de ne pas traverser de neige de l'autre côté de la chaussée.
2. Demande d'informations sur la propriété du terrain face au 10, rue Principale.

15-02-6298

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 20h20, il est proposé par monsieur Michel Chamberland et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Gontran Tremblay
Maire

Nancy Roussel
Directrice générale et
secrétaire-trésorière